

Zoug, 16 octobre 2025

Prise de position de Pro Militia Assurer rapidement les effectifs de l'armée et de la protection civile !

Comme l'a justement fait remarquer le chef de l'armée (CdA) désigné, le divisionnaire Benedikt Roos, après sa nomination, des nuages sombres s'amoncellent à l'horizon. Le conseiller fédéral Pfister a lui aussi exprimé son inquiétude lors de l'émission « Rundschau Talk » de la SRF le 24 septembre : la guerre hybride a déjà commencé.

Compte tenu de la détérioration rapide de la situation sécuritaire, Pro Militia trouve incompréhensible que le Conseil fédéral et le Parlement ne renforcent pas l'armée et la protection civile dans les plus brefs délais. Pro Militia demande donc, en parallèle de la modernisation et de l'équipement complet de l'armée, de garantir vite les effectifs de l'armée et de la protection civile.

La réduction de la durée du service obligatoire et l'évolution démographique font que l'effectif minimum de 100 000 militaires ne sera plus garanti à partir de 2028 avec le modèle actuel de service. À cela s'ajoute le fait que les effectifs des cours de répétition sont déjà aujourd'hui largement inférieurs aux effectifs prévus. En conséquence, l'instruction en formation, qui est au premier plan dans les cours de répétition, n'est possible que de manière limitée. La protection civile est également confrontée à des problèmes d'effectifs.

Compte tenu des menaces croissantes, il est essentiel pour la Suisse que l'armée et la protection civile disposent de suffisamment de personnel et que l'armée puisse former et entraîner les formations d'engagement lors des cours de répétition. Pour y parvenir, Pro Militia formule quatre revendications :

1. Après le vote sur l'initiative « Service citoyen », qui est rejetée par Pro Militia, les conditions-cadres sont claires. Ensuite, les travaux sur le nouveau modèle de service obligatoire doivent être entrepris sans délai.
2. Le modèle de service obligatoire doit garantir que le personnel nécessaire soit disponible en priorité pour l'armée et, en second lieu, pour la protection civile. Outre des effectifs suffisants, il convient également de garantir les qualifications requises des personnes astreintes au service.
3. Le modèle de service doit également garantir que les effectifs des CR permettent d'assurer une instruction en formation et, par conséquent, une expérience de service positive.
4. Afin de garantir un niveau de qualité élevé des personnes astreintes au service, les effectifs nécessaires de l'armée et de la protection civile doivent être couverts par un modèle de service obligatoire. Pro Militia demande de plus que les membres de l'armée et de la protection civile puissent continuer à être engagés sur une base volontaire une fois leur obligation de servir accomplie. Des incitations doivent être créées à cet effet. L'armée et la protection civile doivent présenter des concepts d'engagement pour ces effectifs supplémentaires. On peut par exemple envisager une organisation de mobilisation, ainsi que des formations d'infanterie et de défense aérienne légères pour soutenir les autorités civiles.



Pro Militia attend du Conseil fédéral qu'il reprenne cette année encore les travaux sur le nouveau modèle de service obligatoire et qu'il présente rapidement une solution viable. À cet égard, Pro Militia soutient l'obligation de servir dans la sécurité.

Association Pro Militia

Theo Biedermann, Président ai de Pro Milita

Paul Winiker, Responsable de la comission stratégique de Pro Militia

Rudolf Grünig, membre du Advisory Board de Pro Militia